

Depuis 1931, la Mutuelle des Architectes Français assurances permet aux architectes d'exercer leur métier en garantissant leur responsabilité professionnelle afin qu'ils puissent exercer leur art en toute liberté.

Solide et indépendante, la MAF bénéficie d'une longue expérience et d'une forte expertise pour défendre les intérêts de ses adhérents. Ses missions : assurer, garantir, défendre et informer. Mutuelle des architectes français dès l'origine, la MAF s'est progressivement ouverte aux autres concepteurs de la construction en créant sa filiale EUROMAF en 2000. Aujourd'hui, la MAF assure également des chantiers à l'étranger.